

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	25	7	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUD Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, MALET Patrick à LEVET Elise, SIMON Philippe à BRUN Patrick, SUDRON Frédéric à LOURADOUD Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BOUR Coline

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine

FINANCES

Délibération n° 11-2021 : Demande de subvention DGD à la DRAC

Madame Lenoble présente le projet d'achats d'ordinateurs neufs pour les bibliothèques des Portes de Vassivière et le projet de mise à jour du portail DECALOG (logiciel de gestion des documents et du prêt)

Madame Lenoble présente le plan de financement du projet dont le détail est le suivant :

DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT
MISE A JOUR DU PORTAIL DECALOG	1 490 € HT
RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE MIS A DISPOSITION DU PUBLIC (6 ordinateurs fixes, 1 portable)	5 830 € HT
TOTAL	7 320 € HT

DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT
DRAC DGD Concours particuliers des Bibliothèques ↳ Aide 50 %	3 660 €
FONDS PROPRES CC PV	3 660 €
TOTAL	7 320 €

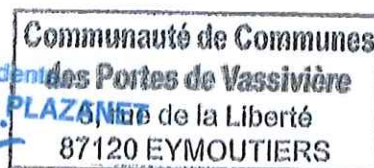
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- **APPROUVER** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus dans le cadre de la mise à jour du portail DECALOG et du renouvellement du parc informatique mis à disposition du public au sein des bibliothèques ;
- **AUTORISER** la Présidente à déposer la demande de subvention à la DRAC dans le cadre de dotation globale de décentralisation (DGD) ;
- **AUTORISER** la Présidente à signer les devis avec les entreprises retenues ;
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget principal 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 mars 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **17 MARS 2021**
Publié le : **17 MARS 2021**